



## AVIS AU PUBLIC COMMODO ET INCOMMODO

**Objet: Autorisation d'exploitation (classe 3)**

Il est porté à la connaissance du public que, par l'arrêté N°3/22/0343 du 18 décembre 2024 le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité a autorisé

**la société Alleva Frères SA à exploiter un stockage de substances et mélanges classés à Pétange, rue de Linger n° 37.**

L'arrêté ministériel a été déposé au service environnement de la commune de Pétange et pourra y être consulté par tous les intéressés.

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours contre les décisions intervenues est ouvert devant le tribunal administratif, qui statuera comme juge de fond.

**Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours (du 9 janvier au 18 février 2025 inclus).**

Pétange, le 7 janvier 2025  
Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le secrétaire,

Le bourgmestre,